

19/03/2026

Bilan pratiques phytosanitaires 2025

*Analyse des pratiques phytosanitaires
sur le vignoble du Libournais*



Marie Lafond, Julieta Manavella, Victor Sohier,
Antoine Verpy

Synthèse des résultats

Après deux millésimes de fortes pressions mildiou, l'année 2025 est caractérisée par un début d'épidémie précoce, faisant craindre une nouvelle année de lutte difficile contre le pathogène. Les conditions climatiques sèches et chaudes qui ont perduré sur une très longue partie de la saison ont permis de limiter l'impact de cette maladie et engendré un espacement des renouvellements de traitements puis un arrêt plus précoce. Les autres ravageurs et pathogènes sont restés discrets, à l'exception de la troisième génération de vers de grappes ayant parfois nécessité une intervention insecticide. Le retour des pluies à la fin du mois d'août a favorisé l'expression du botrytis, mais son impact a été limité par la précocité des vendanges.

L'enquête de pratiques a été menée **à partir de 141 itinéraires phytosanitaires représentant 13 % du vignoble du GDON**. 50 % des participants étaient contributeurs à cette même enquête en 2024, permettant d'établir une comparaison précise de l'évolution des pratiques entre les 2 millésimes.

L'IFT Total 2025 est de 12,2, inférieur à la moyenne de l'observatoire (période 2010-2025). Le mildiou (6,7) reste la composante principale de l'IFT (55 %). La part de biocontrôle est en légère baisse par rapport aux millésimes précédents (26 % de l'IFT environ). La quantité de cuivre métal utilisée sur le millésime est de 1,8 kg / ha en moyenne mais est beaucoup plus élevée chez les producteurs en Agriculture Biologique (AB ; 3,3 kg / ha) ou sur les programmes sans produits classés Cancérigène, Mutagène ou Reprotoxique (sans CMR ; 3,5 kg / ha). L'IFT anti-botrytis reste anecdotique.

La faible pression mildiou par rapport à 2024 et 2023 a permis de limiter le besoin d'alternance des familles chimiques, avec des matières actives volontairement inutilisées dans chaque calendrier phytosanitaire. A l'échelle collective, il en résulte une moindre pression de sélection annuelle favorable à une limitation du risque d'apparition de résistances. Toutefois, la fréquence d'utilisation des OSBPI et des benzamides reste globalement trop élevée et pourrait mener à une perte d'efficacité progressive de ces familles chimiques actuellement clefs dans la stratégie de lutte.

L'IFT insecticide (1,1) se situe au niveau de la moyenne 2010-2025. Il est majoritairement influencé par des variations d'IFT ciblant le vers de grappe sur les millésimes récents. Les autres composantes de l'IFT insecticide (cicadelles de la flavescence dorée et cicadelles vertes) sont stables et en cohérence avec les pressions observées.

La modification des pratiques observées entre 2023 et 2024 se poursuit en 2025. Des produits dotés de mention CMR sont retrouvés dans 70 % des calendriers contre seulement 26 % en 2023 (59 % en 2024). De même, l'utilisation d'herbicide, stabilisé entre 20 et 30 % des enquêtés depuis 2019, repart à la hausse avec une prévalence de 50 % cette année. Les quantités de glyphosate utilisées par ha sont en légère baisse et ont été divisées par deux depuis 2021.

Table des matières

Synthèse des résultats.....	1
1. Méthodologie et panel de l'enquête.....	4
2. Contexte de pression dans le Libournais en 2025.....	4
3. Analyses des différents indicateurs techniques.....	5
3.1 : Gestion des maladies cryptogamiques, usages des fongicides.....	7
3.1.1 : Utilisation des produits portant la mention CMR.....	7
3.1.2 : Impact des modes de production sur les IFT.....	8
3.1.3 : Utilisation du cuivre en 2024.....	9
3.1.4 : Gestion des risques d'apparition de résistance.....	11
3.2 : Gestion des ravageurs, usages des insecticides.....	12
3.3 : Gestion des sols, usages des herbicides.....	13
Conclusion.....	13

1. Méthodologie et panel de l'enquête

L'enquête est réalisée sur la base du volontariat auprès des vignerons du territoire du GDON du Libournais. La saisie des itinéraires phytosanitaires a été réalisée sous l'application DEVOPP, permettant aux vignerons un enregistrement et un partage rapide de l'information.

En 2025, 141 itinéraires techniques (ITK) différents ont été analysés, couvrant une surface de 1 853 ha, soit environ 13 % de la surface du territoire. Les différentes appellations membres du GDON sont représentées, à l'exception de la partie Est du territoire (Castillon et Francs) largement en sous-effectif. A l'inverse, les appellations de Montagne, Lussac et Puisseguin Saint Emilion sont majoritaires. Le panel 2025 est plus large que celui des millésimes précédents mais **51 % des participants sont des contributeurs réguliers ayant déjà participé en 2024**. La proportion d'itinéraires conduits en Agriculture Biologique (AB) est de 18 % (26 ITK / 141).

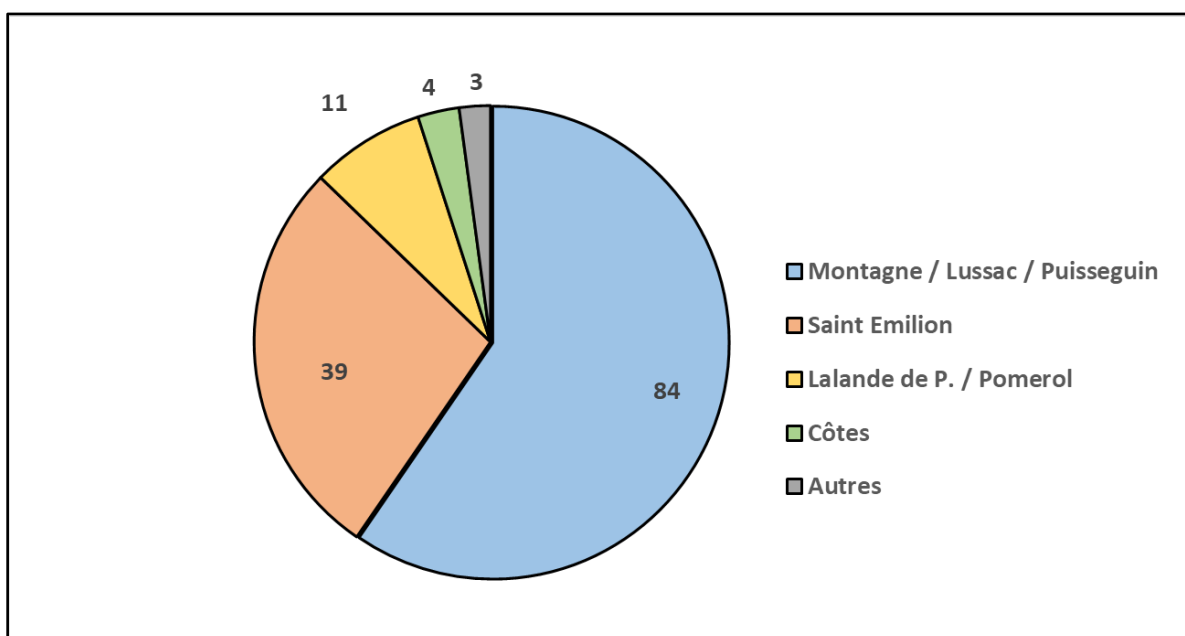


Figure 1 : Répartition des ITK du panel 2025 par territoires viticoles

2. Contexte de pression dans le Libournais en 2025

Maladies cryptogamiques : Sous l'effet d'un mois d'avril chaud et pluvieux, le millésime débute de manière précoce et atteint le stade « première feuille étalée » au 07 avril. Un premier épisode de contamination mildiou est détecté entre le 12 et le 17 et se traduit par une apparition précoce des symptômes sur les Témoins Non Traités (TNT) au 28 avril. **Au vignoble, la date moyenne de début de protection se situe au 15 avril.** Cet épisode est suivi d'une période chaude et sèche, associée à des hygrométries peu élevées, qui limitent la progression du mildiou jusqu'à début juin. Une seconde période de contaminations importantes a eu lieu mi-juin, sous l'effet d'un épisode orageux associé à des températures en hausse. Les conditions estivales chaudes, caniculaires et sèches ont ensuite limité la progression du mildiou. **La date moyenne de fin de traitement se situe au 15 juillet.** Les observations réalisées sur les TNT avant vendanges (semaine 36) font état d'une destruction de récolte

de 58 %, situant la pression du millésime 2025 à un niveau moyen, inférieur aux deux années précédentes.

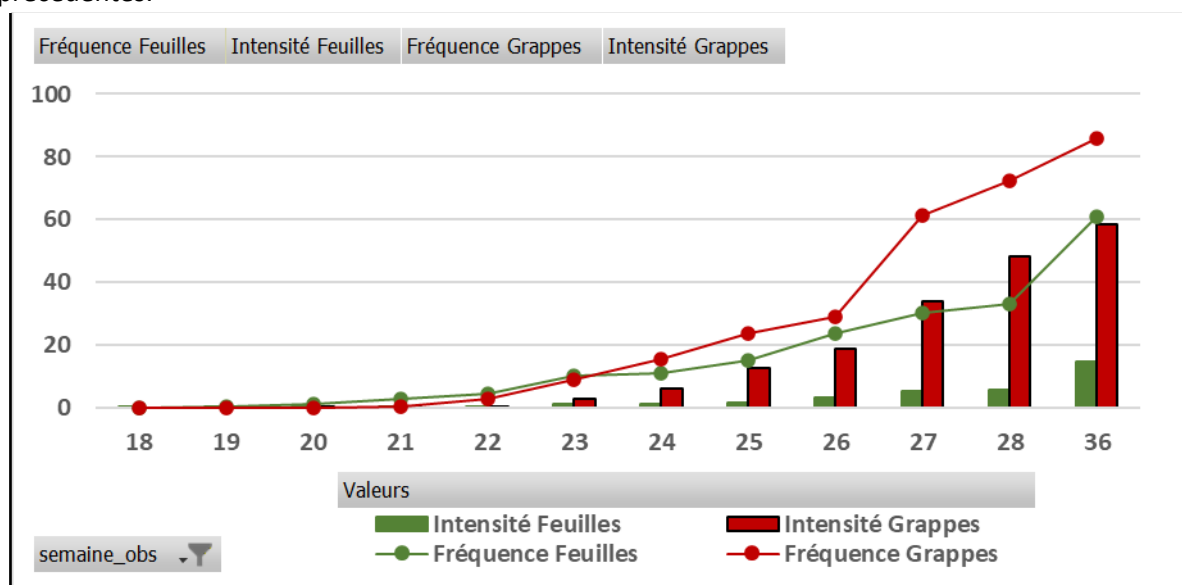


Figure 2 : Evolution de l'épidémie du mildiou sur les TNT en 2025

Malgré une présence régulière en début de saison, le black-rot a été maîtrisé sans poser de problème durant ce millésime. Les conditions sèches et ensoleillées ont été défavorables à l'oïdium, quasiment absent. Le retour des pluies en amont des vendanges a pu permettre le développement du botrytis et, dans certains cas, influencer sur les dates de récolte.

Ravageurs : Après une faible première génération de vers de grappe, la pression de perforation observée en 2^{ème} génération se situe à un niveau moyen par rapport à l'historique. Elle s'est déroulée sous un climat chaud permettant une évolution rapide des œufs et des larves, rendant difficile le positionnement d'un traitement à cette période. En début de troisième génération, certaines parcelles ont présenté des niveaux de pontes importants, pouvant justifier une intervention phytosanitaire. Cependant, la survie des œufs a été perturbée par les températures caniculaires du mois d'août et les dégâts associés à eudémis sont peu importants comparativement aux niveaux de pontes préalablement observés. Cochyliis est absente du territoire depuis maintenant plusieurs millésimes.

Les Traitements Obligatoires (TO) ciblant la Cicadelle de la Flavescence Dorée (CFD) concernaient 2 752 ha sur le territoire du GDON du Libournais **soit 81 % du vignoble situé en zone non traitée**, pour une surface développée réellement traitée de 3 794 ha, prenant en compte les zones à 1 ou à 2 traitements. Les cicadelles vertes sont observées toute la saison, sans que les populations ne soient problématiques dans la grande majorité des cas.

3. Analyses des différents indicateurs techniques

Les pressions faibles à moyennes exercées par les différents bioagresseurs ont permis une limitation du nombre de passages sur le parcellaire. Contrairement à l'IFT, le nombre d'applications (Tableau 1) ne prend pas en compte les doses utilisées au cours de chaque traitement. Il témoigne uniquement du nombre de fois où la surface totale de l'exploitation a reçu une application et permet de représenter une « charge de travail » liée à la protection phytosanitaire mise en place. En 2025, le nombre d'application moyen est de 13, soit 3 traitements de moins qu'en 2024. Il reste toutefois plus élevé

qu'en 2022, du fait du départ de protection mildiou précoce et de la pression vers de grappe de fin de saison.

	2022	2023	2024	2025
Nb Applications	9,6	14,3	16,0	13,0

Tableau 1 : Nombre moyen d'applications réalisées, 2022 - 2025

L'Indice de Fréquence de Traitement (IFT) est un indicateur communément utilisé pour évaluer l'utilisation de produits phytosanitaires à différentes échelles spatiales ou selon différentes catégories / cibles. Il mesure une quantité de doses de références (souvent la dose homologuée) utilisée par hectare et se calcule selon la formule suivante :

$$IFT = \frac{\text{Surface traitée}}{\text{Surface totale}} \times \frac{\text{Dose appliquée}}{\text{Dose de référence}}$$

L'IFT de l'année 2025 est de 12,2. Il est inférieur à la moyenne historique de 14,1 (depuis 2010) et se situe en 4^{ème} position des valeurs les plus faibles sur les 16 années de l'enquête. Cette valeur résulte de l'adaptation des pratiques aux pressions réelles subies en 2025, malgré la précocité du déclenchement de la lutte. Les trois millésimes présentant des IFT plus bas, tous inférieurs à 11, sont 2011 et 2022, (très faibles pressions sanitaires), et 2017, millésime atypique fortement perturbé par des épisodes de gel généralisé.

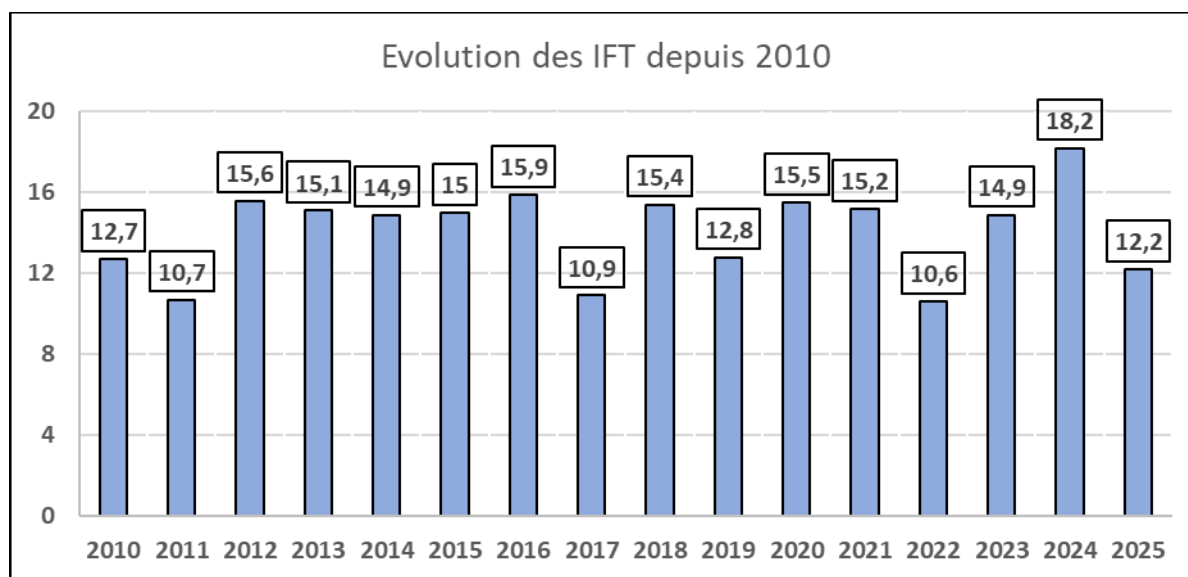


Figure 3 : Evolution de l'IFT depuis 2010

L'utilisation des produits de biocontrôle varie très peu depuis 2018, représentant en moyenne 32 % de l'IFT total, variant de 25 à 40 %. En 2025, elle marque une légère baisse, avec un IFT biocontrôle de 3,1, représentant 25 % de l'IFT total. Ces deux valeurs sont les plus basses depuis 2018. La majorité des produits de biocontrôle utilisés sont les soufres contre l'oïdium et les phosphonates contre le mildiou.

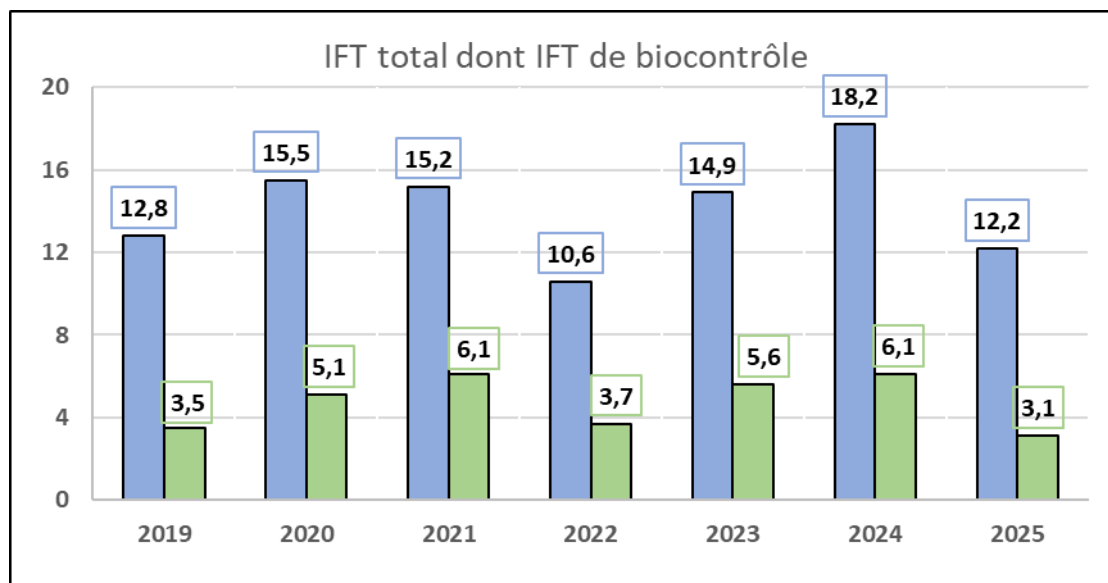


Figure 4: Evolution des IFT totaux et de biocontrôle depuis 2018

3. 1 : Gestion des maladies cryptogamiques, usages des fongicides

Le tableau ci-dessous présente les IFT fongicides des cinq derniers millésimes. L'année 2025 se situe à nouveau en deçà de la moyenne historique mais au-dessus de 2022.

	IFT Fongicide	IFT Mildiou	IFT Oïdium	IFT Botrytis
2010-2020	12,6	7	4,6	1
2021	13,9	8,8	4,8	0,3
2022	9,3	5,7	3,6	0
2023	13,3	8,7	4,6	0
2024	16,2	10,6	5,4	0,2
2025	10,5	6,7	3,8	0

Tableau 2 : Evolution des IFT fongicides, 2010 - 2025

L'IFT fongicide est très majoritairement composé des cibles mildiou (6,7) et oïdium (3,8), l'IFT botrytis 2025 est négligeable (0,03). **L'IFT mildiou représente 64 % de l'IFT fongicide total et 55 % de l'IFT total.** Malgré une année de pression mildiou modérée, cette maladie reste la cible principale des usages phytosanitaires. L'historique des enquêtes réalisées par le GDON du Libournais démontre que les variations d'IFT oïdium sont toujours corrélées à la lutte contre le mildiou. En effet, dans le cadre d'une lutte conjointe mildiou / oïdium, les cadences de traitements sont systématiquement régies par la rémanence de la protection et les risques de contaminations mildiou. L'année 2025 présente un IFT oïdium faible, qui résulte de l'allongement des cadences de traitement permises par les périodes d'absence de risque mildiou, lors des mois chauds et secs de mai et juillet. Certains produits ciblant l'oïdium sont également utilisés pour leur action contre le black-rot mais ne sont pas référencés comme tel dans les calendriers phytosanitaires, il est donc difficile d'évaluer leur impact réel sur l'IFT oïdium.

3.1.1 : Utilisation des produits portant la mention CMR

La hausse du recours aux produits portant la mention Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique (CMR), clairement amorcée en 2024, se poursuit en 2025. A partir de 2015, une dynamique de choix de produits éliminant les spécialités porteuses de ces phrases de risques s'était mise en place, pour se

stabiliser autour de 25 % d'itinéraires utilisateurs en 2020. Un bond d'utilisation était constaté en 2024 (59 % d'utilisateurs) et se poursuit en 2025, avec 70 % des participants ayant utilisé au moins une mention CMR en 2025 (soit 86 % des itinéraires conventionnels). Cette augmentation des occurrences peut cependant être nuancée par la variation du panel d'enquête. La proportion d'itinéraires utilisateur de CMR parmi les participants réguliers 2024-2025 montre un taux d'utilisation de 54 %, proche du millésime 2024 (Figure5).

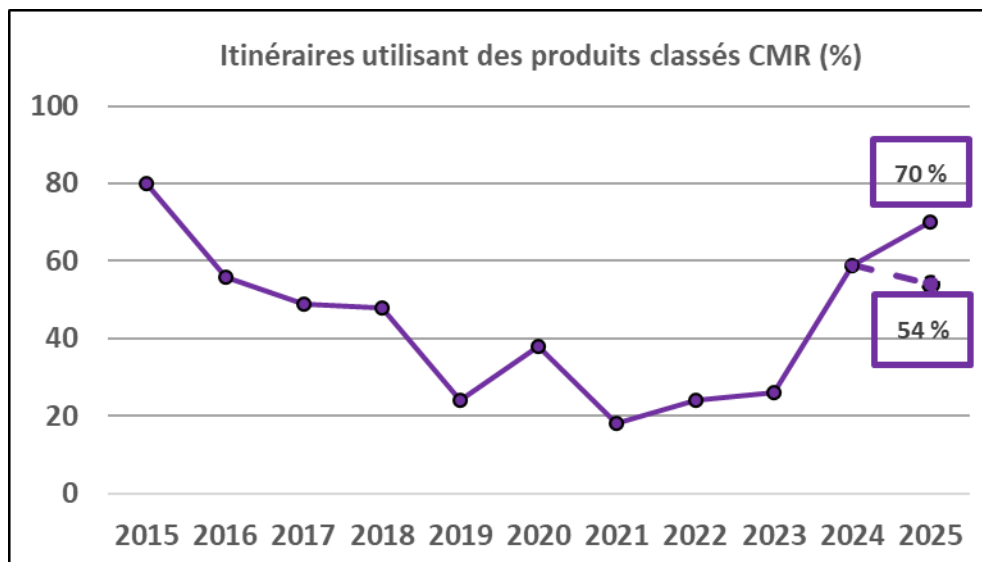


Figure 5 : Pourcentage d'itinéraire utilisant des produits avec mentions CMR depuis 2015 et effet panel

La très grande majorité des CMR est utilisée dans la lutte contre le mildiou en 2024, principalement des spécialités commerciales à base de dithianon (Futura) ou de Folpel (Mikal Flash, Hidalgo Star...). Parmi les 99 ITK utilisant des produits classés CMR dans leur lutte contre le mildiou, l'IFT CMR moyen est de 3,8 (contre 1,8 en 2023 et 4,6 en 2024), correspondant à près de 4 applications à pleine dose d'une mention CMR.

La large utilisation de spécialités CMR mildiou malgré une année de pression faible trouve plusieurs causes parfois conjointes :

- ❖ la succession récente de millésimes de forte pression mildiou ayant conduit de nombreux vignerons à se tourner vers des stratégies plus sécuritaires,
- ❖ des premières contaminations précoces qui ont laissé craindre une dynamique épidémiologique du mildiou proche de l'année 2024. **Plus de la moitié des vignerons ont fait le choix d'appliquer du folpel dès le début de la saison**, sur des traitements réalisés avant le 1^{er} mai,
- ❖ le contexte de crise économique qui conduit les producteurs à se tourner vers des spécialités moins onéreuses, avec des rémanences plus longues, afin de limiter leurs coûts d'intrants,
- ❖ une baisse du nombre de produits homologués non CMR, limitant le nombre de solutions à disposition,
- ❖ des approches « sans CMR » insuffisamment valorisées commercialement et socialement.

3.1.2 : Impact des modes de production sur les IFT

Les IFT mildiou dépendent fortement du type des produits utilisés et de leur mode d'action. Les participants à l'enquête ont été séparés en trois groupes : le groupe AB (26 itinéraires), ayant principalement recours aux produits cupriques, et deux groupes en agriculture conventionnelle, selon leur usage (99 itinéraires) ou non (16 itinéraires) de produits CMR. Ces deux groupes seront par la suite

intitulés « groupe CMR » et « groupe Sans_CM ». La Figure 6 présente l'IFT mildiou de chacun des groupes, comparé à l'ensemble de l'enquête.

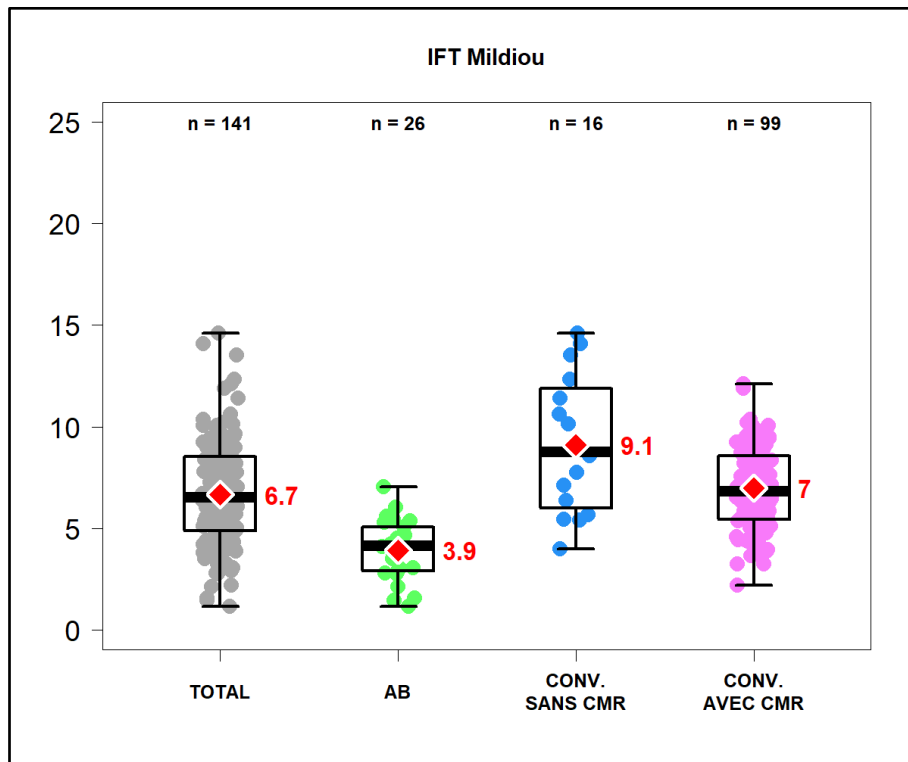


Figure 6 : Variation des IFT mildiou selon la typologie de la protection

L'étalement des points de l'ensemble de l'enquête démontre la forte variabilité de l'IFT d'un exploitant à l'autre. **L'IFT mildiou varie en 2025 de 1,1 à 14,6, avec un écart type de 3.** Le groupe AB emploie principalement des produits cupriques, rarement utilisés à pleine dose et présente l'IFT le plus faible avec une valeur de $3,9_{\pm 1}$. Les moyennes d'IFT des groupes conventionnels, respectivement de $7_{\pm 2}$ pour le groupe CMR et $9,1_{\pm 3,4}$ pour le groupe Sans_CM, ne sont pas significativement différentes, malgré une tendance plus haute pour le groupe Sans_CM. Les effectifs au sein de chaque groupe étant largement inégaux, ce résultat ne peut être considéré comme fiable statistiquement.

3.1.3 : Utilisation du cuivre en 2024

Le cuivre est omniprésent dans les programmes de luttés contre le mildiou et **plus de 85 % des participants utilisent au moins une spécialité cuprique dans leur itinéraire en 2025.** Le graphique 7 présente l'évolution des quantités de cuivre métal moyennes apportées à l'hectare depuis 2019.

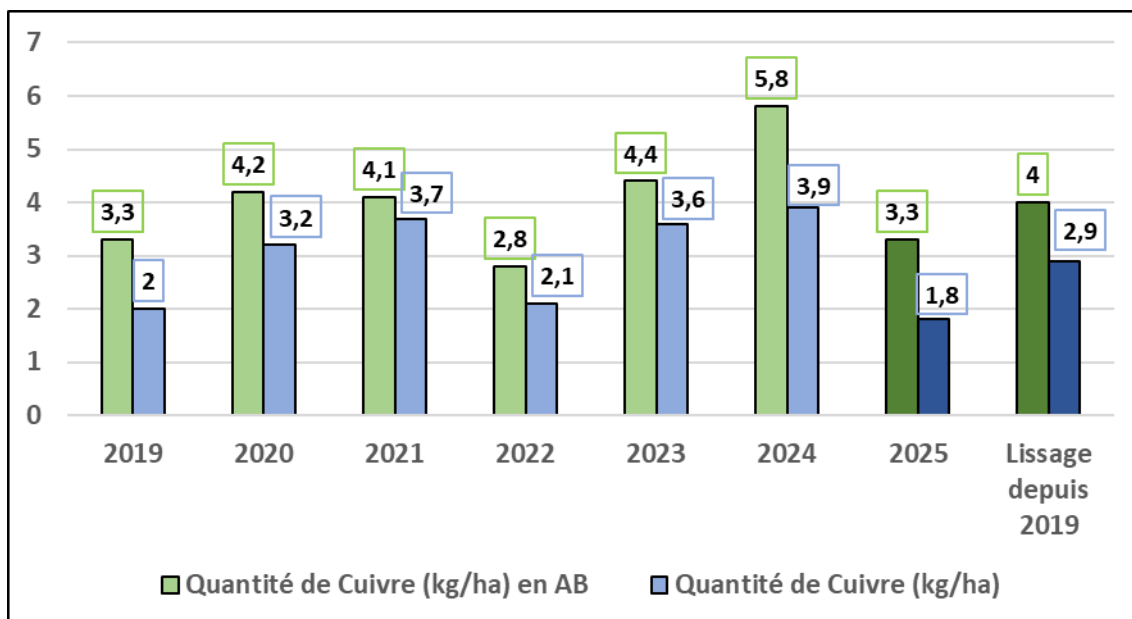


Figure 7 : Evolution des usages de cuivre métal depuis 2019

La quantité moyenne de cuivre métal utilisée en 2025 est de 1,8 kg / ha. Elle correspond à la valeur la plus faible depuis la mise en place de cet indicateur dans l'enquête (2016). Cet usage plus faible est le résultat de plusieurs facteurs cumulatifs. D'une part, le nombre restreint d'épisodes pluvieux contaminants a permis un espacement des renouvellements en absence de lessivage pour les stratégies reposant uniquement sur les cuivres, d'autre part les conditions caniculaires du mois d'août ont limité la présence du mildiou mosaïque, contre lequel des traitements cupriques sont traditionnellement utilisés, quel que soit le mode de production. La modification du panel d'enquête et l'augmentation de la part des itinéraires CMR pèse également sur cette valeur, la quantité du cuivre utilisée par les participants réguliers 2024-2025 est de 2,5 kg / ha.

Les producteurs AB se distinguent du reste du groupe avec une utilisation moyenne de cuivre métal de 3,3 kg / ha. Sur les 7 derniers millésimes, les doses moyennes utilisées en AB ont dépassé 4 fois les 4 kg / ha / an sous des conditions de fortes pressions mildiou, rendant difficile le respect de l'utilisation d'un maximum de 28 kg de cuivre métal sur 7 ans (règle dite du lissage) pour les millésimes à venir.

On constate également une différence importante dans les quantités moyennes de cuivre métal des programmes conventionnels, utilisateurs ou non de produits classés CMR (Figure 8). Le groupe CMR utilise 1,2 +/- 1 kg / ha de cuivre alors que le groupe Sans_CMV se situe au-dessus du groupe AB avec une valeur de 3,5 +/- 1 kg / ha, d'où l'importance du recours au cuivre en cas d'exclusion des produits de contact CMR.

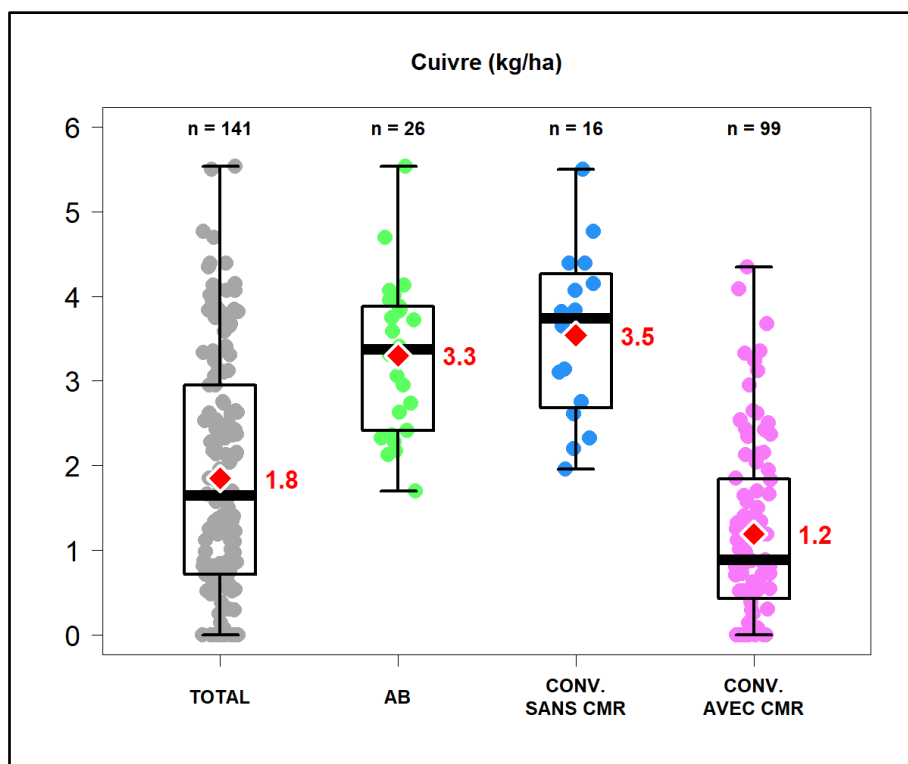


Figure 8 : Répartition des usages de cuivre métal selon la typologie du programme de protection

3.1.4 : Gestion des risques d'apparition de résistance

Les itinéraires sont analysés au regard de la note technique de gestion des résistances du millésime 2025 (parue le 08 janvier 2025). Cette note n'a pas de valeur règlementaire mais propose des bonnes pratiques destinées à limiter le risque d'apparition de résistances dans les différents groupes de matières actives. Le tableau 3 présente les principales familles chimiques utilisées dans la lutte contre le mildiou en 2025, classées par ordre d'occurrence chez les participants à l'enquête, et la fréquence de non-respect des recommandations de la note résistance. Les itinéraires AB n'ont pas été pris en compte dans cette analyse, le cuivre n'étant pas soumis à risque de résistance.

FAMILLES CHIMIQUES	PRODUIT COMMERCIAL LE PLUS CONNU	% ITINERAIRES UTILISANT LA FAMILLE		% NON RESPECT RECOMMANDATIONS RESISTANCE	
		2024	2025	2024	2025
Benzamides	<i>Electis Bleu</i>	79%	57%	33%	12%
CAA	<i>Ampexio</i>	58%	44%	6%	2%
OSBPI	<i>Zelavin</i>	68%	42%	44%	21%
Cyanooximes	<i>Valiant Flash</i>	40%	33%	13%	11%
Fluopicolide	<i>Profiler</i>	30%	27%	0%	6%
Qiol	<i>Enervin</i>	51%	24%	31%	4%
Anilides	<i>Fantic F WG</i>	25%	23%	7%	0%
Qil	<i>Mildicut</i>	30%	9%	0%	0%

Tableau 3 : Familles chimiques employées et gestion du risque de résistance en 2025

Conséquence d'un nombre d'applications moins importants en 2025, les mêmes familles chimiques sont moins régulièrement utilisées. Les familles sans mention CMR sont les plus représentées, car utilisées dans les deux typologies d'itinéraires conventionnels. Parmi elles, les benzamides et les OSBPI ne présentent pas de cas de résistance généralisée pour l'instant, conservant ainsi une efficacité totale. **Le respect des recommandations concernant les usages de ces deux familles est donc important.** Malgré une année de plus faible pression, ces recommandations ne sont pas systématiquement suivies, avec des manquements respectivement dans un cas sur 10 (benzamide) et un cas sur 5 (OSBPI).

Trois des quatre familles chimiques les plus utilisées dans la lutte contre le mildiou 2025 sont soumises à une pression de sélection de résistance importante (Benzamides, OSBPI, Cyanooximes). Il est nécessaire de prendre en compte cette gestion du risque dans la construction des programmes phytosanitaires, notamment en année de forte pression, afin de conserver des moyens de lutte efficaces à moyen et long termes (voir note 2026 disponible [ici](#)).

3.2 : Gestion des ravageurs, usages des insecticides

L'IFT insecticide 2025 est de 1,1 en moyenne, avec un écart type supérieur à 0,9, témoignant de la forte variabilité des IFT entre itinéraires (min. = 0 et max. = 3,4). Il est majoritairement (57 %) composé de la cible Vers de Grappe (VdG), pour laquelle l'IFT moyen est de 0,6. Il n'existe pas de différence d'IFT ciblant les VdG entre les producteurs AB et les autres participants. Les IFT ciblant la Cicadelle de la Flavescence Dorée et les cicadelles vertes sont constant sur les 5 derniers millésimes. La variation de l'IFT insecticide est donc corrélée à la variation de l'IFT VdG. **Les pressions faibles de ce début de saison ont permis de limiter les traitements aux seules interventions de 3^{ème} génération, l'IFT associé se situe donc à un niveau inférieur à la moyenne historique.**

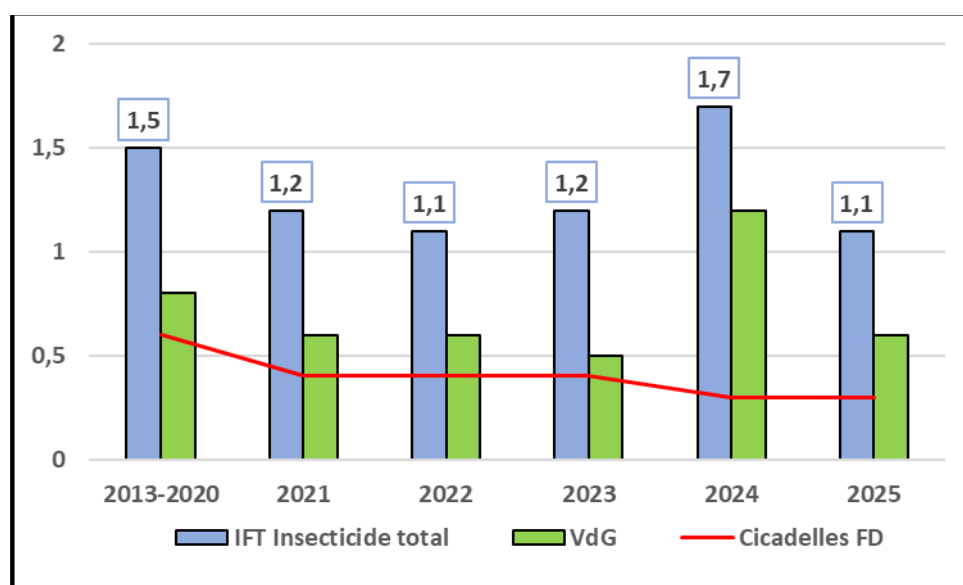


Figure 9 : Evolution des IFT insecticide depuis 2013

En 2025, l'IFT cicadelle FD est de 0,3 et témoigne de la bonne mise en œuvre des consignes de traitement obligatoire. Enfin l'IFT correspondant à la lutte contre les cicadelles vertes est faible, de 0,2 en moyenne, et est majoritairement constitué d'applications de produits de biocontrôle, argile ou huile essentielle d'orange.

3.3 : Gestion des sols, usages des herbicides

Le nombre d'itinéraire utilisant au moins un herbicide au cours de la campagne (50 %) est en hausse par rapport à 2024 (27 %) et revient au niveau du millésime 2018. L'IFT herbicide moyen est de 0,4, également en hausse par rapport à 2024 (0,2). Cette recrudescence des usages peut s'expliquer par la modification du panel d'enquête, les indicateurs chez les participants pluriannuels restent constants avec 29 % d'utilisateurs et un IFT moyen de 0,2. Les difficultés économiques rencontrées actuellement par les enquêtés peuvent également expliquer ce recours plus important aux herbicides.

L'IFT moyen chez les utilisateurs d'herbicide est de 0,8, constant depuis 2023 et en nette diminution par rapport à 2021 (1,2). Cette diminution marque un changement de pratiques vers une réduction des doses et des surfaces désherbées.

La dose moyenne de glyphosate utilisée est de 484 g / ha, en baisse par rapport à 2024 (593 g / ha). Elle témoigne d'un changement de pratiques et d'une adaptation des quantités de produit utilisées.

Conclusion

Après deux millésimes de fortes pressions marqués par des valeurs élevés, l'année 2025 présente des IFT pour la plupart inférieurs aux moyennes historiques de l'enquête de pratique.

Cependant, la crise viticole actuelle se traduit par des choix techniques moins onéreux. La présence de produits classés CMR est en hausse, tout comme le recours aux herbicides. Cette dimension économique est d'autant plus marquée par l'afflux de participants produisant des vins d'appellations Montagne, Lussac ou Puisseguin Saint Emilion, désormais majoritaires dans le panel d'enquête, et encore plus exposés à la crise que les participants des appellations Pomerol et Saint Emilion. Cette analyse démontre l'importance de la dimension locale dans l'évaluation et l'amélioration des pratiques phytosanitaires.

La significativité de ces résultats reste limitée par le nombre d'itinéraires étudiés et un panel plus important et plus diversifié permettrait une plus grande fiabilité des analyses.

Le GDON du Libournais remercie l'ensemble des participants pour leur confiance renouvelée et leur implication dans l'amélioration continue de leurs pratiques.